

LyreFormation

CATALOGUE DES FORMATIONS 2025

LA FORMATION, LEVIER DE VOS
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

FORMATIONS

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Réactualisation des connaissances pour le renouvellement d'agrément

Titre Professionnel ECSR pour enseigner la conduite

Certificat complémentaire de spécialisation (CCS) 2 Roues

Formation Post-permis pour les enseignants diplômés du BEPECASER

Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routière (FMESR) pour former au TP ECSR

[Prochainement] CQP RUESRC

[Prochainement] CQP Auxiliaire de gestion des écoles de conduite

FORMATIONS CONTINUES

Identifier et adapter son enseignement aux troubles DYS

Animer les Rendez-vous pédagogiques théoriques

Développement des compétences en Pédagogie véhicule

Harmonisation des pratiques de l'équipe pédagogique en pédagogie véhicule

Animer la formation passerelle A2 vers A

Formations complémentaires selon vos besoins sur demande

ACCOMPAGNEMENTS

À la VAE ECSR

À l'obtention du label qualité auto-école

À l'obtention du numéro d'activité

À la création d'un catalogue dans « Mon compte formation » (CPF)

Au Bilan Pédagogique et Financier

CALENDRIER 2025

Formation	Dates	Durée & Modalités
Réactualisation quinquennale des connaissances pour les exploitants d'école de conduite	Du lundi 31 mars au mercredi 2 avril 2025	21 heures 3 jours consécutifs en présentiel ou distanciel synchrone
	Du lundi 15 au mercredi 17 septembre 2025	
Titre Professionnel ECSR (en formation continue)	Du lundi 6 octobre 2025 au 26 juin 2026	910 heures 4 jours/semaine sur 9 mois
Titre Professionnel ECSR (en contrat de professionnalisation)	Du lundi 06 octobre 2025 au 31 décembre 2026	910 heures 3 jours/semaine sur 14 mois Nouveau dispositif d'aide (POEI)
C.C.S. 2 Roues	Du lundi 11 août au vendredi 3 octobre 2025	259 heures
Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routière (FMESR)	Du lundi 6 octobre 2025 au 31 mars 2027	1101 heures 3 jours/semaine sur 18 mois
Module spécifique en vue d'animer la formation post permis (permis probatoire)	Du lundi 5 au mercredi 7 mai 2025	21 heures 3 jours consécutifs en présentiel
	Du lundi 30 juin au mercredi 2 juillet 2025	
	Du lundi 8 au mercredi 10 septembre 2025	
Identifier et adapter son enseignement aux troubles DYS	Le lundi 19 mai 2025	7 heures en présentiel
	Le lundi 02 juin 2025	
	Le lundi 16 juin 2025	
	Le lundi 22 septembre 2025	
	Le jeudi 6 novembre 2025	
	Le jeudi 11 décembre 2025	
Animer les Rendez-vous pédagogiques théoriques	Le lundi 12 mai 2025	7 heures en présentiel
	Le lundi 23 Juin	
	Le jeudi 18 décembre 2025	
Développer des compétences en Pédagogie véhicule	A définir selon périodes	Audit cours de conduite + Une journée ou une demi-journée de formation collective
	D'avril à juin 2025 D'août à septembre 2025	

CALENDRIER 2025

Formations	Dates	Durée & Modalités
Réactualisation quinquennale des connaissances pour les exploitants d'école de conduite	Du lundi 31 mars au mercredi 2 avril 2025	21 heures 3 jours consécutifs en présentiel ou distanciel synchrone
Accompagnement VAE ECSR	Du mardi 22 avril au mercredi 25 juin 2025	35 heures présentiel 35 heures distanciel asynchrone 7 heures d'examen
Accompagnement label qualité auto-école	Selon vos besoins et demandes	
Accompagnement à l'obtention du numéro d'activité (NDA)	Selon vos besoins et demandes	
Accompagnement à la déclaration du Bilan pédagogique et financier (BPF)	Selon vos besoins et demandes	
Stage de sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre du permis à points	Les vendredi 17 et samedi 18 janvier 2025	2 jours consécutifs en présentiel
	Les vendredi 14 et samedi 15 février 2025	
	Les vendredi 14 et samedi 15 mars 2025	
	Les vendredi 11 et samedi 12 avril 2025	
	Les lundi 28 et mardi 29 avril 2025	
	Les vendredi 16 et samedi 17 mai 2025	
	Les vendredi 13 et samedi 14 juin 2025	
	Les vendredi 4 et samedi 5 juillet 2025	
	Les vendredi 1 et samedi 2 août 2025	
	Les vendredi 19 et samedi 20 septembre 2025	
	Les vendredi 17 et samedi 18 octobre 2025	
	Les vendredi 14 et samedi 15 novembre 2025	
Les vendredi 12 et samedi 13 décembre 2025		
Accompagnement bilan de compétences	A venir courant d'année	
Examen Psychotechnique	A venir début d'année	
CQP RUESRC	En demande d'habilitation	
CQP Auxiliaire de gestion des écoles de conduite	En demande d'habilitation	

Lyre Formation se réserve le droit d'annuler une session, si le nombre de participants est insuffisant.

NOTRE MÉTHODE

Évaluation du personnel

Les compétences de notre personnel sont régulièrement évaluées par des audits

Formations sur-mesure

Nous prenons en compte vos besoins spécifiques afin de créer des formations sur-mesure

Suivi des évolutions

Nous suivons en permanence les évolutions afin de développer et adapter nos formations à vos besoins

Veille technique et pédagogique

Nous mettons en place des veilles techniques et pédagogiques afin de concevoir de nouvelles formations

Tarifs dégressifs

Nous proposons des tarifs préférentiels pour les groupes.

- Pour 2 inscriptions : -7%
- Pour 3 inscriptions : - 10%
- Pour 4 inscriptions : -15%

Lyre Formation se réserve le droit d'annuler une session ainsi que son avantage financier, si le nombre de participants est insuffisant.

RÉACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Public concerné

- Exploitant des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;
- Exploitants des établissements agréés assurant, à titre onéreux, la formation des candidats au titre ECSR exigé pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière pour obtenir le renouvellement quinquennal de leur agrément d'exploiter.

Formatrices

- Evelyne ROQUES
- Océane GORDON

Durée

- 21 heures sur 3 jours consécutifs.
- De 8h30 à 16h30

Coût

- 700€ TTC

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- FIF-PL
- AGEFICE

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, paper-board)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- de comprendre les évolutions récentes dans le secteur professionnel (aspects pédagogiques, psychopédagogiques, réglementaires, socio-économiques)
- de mettre en application ces évolutions dans ses activités professionnelles ;
- de mesurer le rapport existant entre son activité propre et les résultats qui peuvent en découler tant au niveau de l'exercice de son métier qu'au regard des objectifs de sécurité routière ;
- de mesurer ses besoins en formations complémentaires ainsi que les besoins des salariés.

Programme

RÉGLEMENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Évaluation sur les connaissances réglementaires et sur les pratiques pédagogiques
- L'enseignement à titre onéreux
- Le permis de conduire, les examens
- Les services de l'administration, la structure de la profession
- Les nouveautés du code de la route

CULTURE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- L'accidentologie
- Les activités du conducteur
- L'étude détaillée des accidents

PÉDAGOGIE ET PSYCHOPÉDAGOGIE

- La Matrice GDE, Le REMC, le programme B
- La communication, La motivation
- Les phases d'apprentissage
- L'évaluation préalable et les évaluations formatives

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FISCAL

- Les outils de gestion commerciale
- Les éléments de fiscalité
- La base de la communication
- Le contrat de formation

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou feed-back
- Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation

FORMATION AU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

Public concerné

- Candidats au Titre Professionnel ECSR

Prérequis

- Être titulaire du permis de conduire
- Ne pas avoir subi de condamnations prévues à l'article R212-4* du code de la route
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd »

Lieu

- Plaisir

Durée

- 910 heures

Coût

- 10 050€ à 11 1150€ (dépend du financement)

Prise en charge

- OPCO
- Transition Pro (Fongecif)
- CPF

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émergence
- Mise en situation

Objectifs

CCP 1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur (650 h)

CCP 2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement (260 h)

Programme

COMPÉTENCES CCP1 :

1. Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
2. Animer une séance collective de formation à la Sécurité routière
3. Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger
4. Évaluer les acquis des apprenants
5. Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
6. Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier
7. Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

COMPÉTENCES CCP2 :

1. Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
 - être capable de faire l'analyse de la demande
 - être capable de faire l'analyse des besoins
2. Construire et préparer une action de sensibilisation
 - Définir les objectifs généraux et spécifiques de l'action
 - Élaborer une progression pédagogique
 - Choisir les méthodes pédagogiques et les techniques d'animation adéquates
3. Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
4. Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

Épreuves du titre professionnel ECSR

Mise en situation professionnelle (2 heures)

- Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite

Entretien technique devant jury (1 heure)

- Justification de la démarche pédagogique lors de la mise en situation professionnelle
- Vérification des connaissances en matière de réglementation et sécurité routières
- Questionnement sur les compétences en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Présentation orale devant jury d'une action de sensibilisation (1 heure)

Entretien final avec jury (30 min)

- Échange sur le document professionnel

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION MENTION 2 ROUES

Public concerné

- Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR souhaitant enseigner la conduite des 2 roues motorisés (moto, cyclo).

Prérequis

- Être titulaire du permis A
- Les titulaires du BEPECASER, doivent passer la VAE du Titre Pro ECSR

Formateurs

- Yan LESUEUR (BAFM)
- David MARC (FMESR)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 210 heures

Coût

- 4 345€ à 4 620€ (dépend du financement)

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- Transition Pro (Fongecif)
- CPF

Moyens pédagogiques

- Motocyclettes
- Véhicules école
- Site avec code d'accès
- Tableaux (blanc, paper-board)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mise en situation

Objectifs

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues hors circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues en circulation
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à 2 roues

Programme (conforme à l'arrêté du 12 avril 2016)

L'environnement de la sécurité et de la conduite routières des véhicules à deux-roues motorisés

1. Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à deux roues motorisés :

- L'évolution de la réglementation de la formation du conducteur et son impact sur sa compétence
- Les réglementations s'appliquant à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules à 2 roues motorisés du permis de conduire
- Les normes et les réglementations applicables à l'usage aux véhicules 2 roues motorisés
- Responsabilités et assurances

2. La sécurité routière des véhicules à deux roues motorisés :

- Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- Le panorama du trafic des véhicules à 2 roues motorisés
- L'accidentologie relative à l'utilisation des véhicules à 2 roues motorisés : évolutions statistiques ; système homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands
- Thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules à 2 roues motorisés
- Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- Les typologies et préventions des risques liés à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
- La préparation en amont d'un voyage avec un véhicule à 2 roues motorisés
- Les équipements requis de sécurité du conducteur et des passagers

L'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues en sécurité

1. Les caractéristiques techniques des véhicules à deux roues motorisés :

- Typologie des véhicules à deux roues motorisés
- Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents véhicules à 2 roues motorisés
- Les éléments de sécurité active et passive des véhicules à 2 roues motorisés

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION MENTION 2 ROUES

Public concerné

- Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR souhaitant enseigner la conduite des 2 roues motorisés (moto, cyclo).

Prérequis

- Être titulaire du permis A
- Les titulaires du BEPECASER, doivent passer la VAE du Titre Pro ECSR

Formateurs

- Yan LESUEUR (BAFM)
- David MARC (FMESR)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 210 heures

Coût

- 4 345€ à 4 620€ (dépend du financement)

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- Transition Pro (Fongecif)
- CPF

Moyens pédagogiques

- Motocyclettes
- Véhicules école
- Site avec code d'accès
- Tableaux (blanc, paper-board)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émergence
- Mise en situation

Programme (suite)

2. Les déplacements des véhicules motorisés à deux roues

- Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules à 2 roues motorisés
- Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule à 2 roues motorisé selon les contextes et l'adaptation des comportements (circulation en groupe, passager et charge,...)
- Les conséquences physiologiques et physiques de la vitesse
- Démonstration et manœuvre en sécurité en et hors circulation

3. L'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues

- Physiologie appliquée à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé : rôle et importance des organes sensoriels dans la maîtrise du véhicule et de la perception des risques.
- Psychologie appliquée à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues : typologie des publics et leurs attentes ; la perception du risque et son impact sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule à deux roues motorisés ; les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation
- Les particularités et les techniques du guidage à distance
- L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule à 2 roues motorisé. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à 2 roues motorisé hors circulation
- La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à 2 roues motorisé en circulation
- Les techniques d'évaluation appliquées à une séance de formation à la conduite d'un véhicule à 2 roues motorisé
- L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident

Épreuves du CCS 2 Roues

Mise en situation professionnelle (1 heure 50)

- Animation d'une séance d'apprentissage « hors circulation » sur un véhicule motorisé 2 roues
- Animation d'une séance d'apprentissage « en circulation » sur un véhicule motorisé 2 roues

Entretien technique devant jury (1 heure) & questionnaire

- Sur la prestation de la mise en situation professionnelle
- Sur les connaissances d'une conduite sécuritaire en 2 roues motorisé

Entretien final avec jury (15 min)

- Vision du métier

ANIMATION DE LA FORMATION POST-PERMIS (PROBATOIRE)

Public concerné

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner.

Formateur

- Yan LESUEUR (BAFM)
- David MARC (FMSER)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 21 heures

Coût

- 700€ TTC

Prise en charge

- OPCO
- Transition Pro (Fongecif)

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en polycopiés), outils

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Évaluer ses compétences et ses connaissances à l'issue de la formation
- Mise en situation

Objectifs

Permettre aux enseignants d'accroître la prise de conscience des responsabilités citoyennes et sociales des conducteurs novices pour les amener à adopter des comportements sécuritaires.

Programme

Savoirs et savoir-faire transversaux pour l'ensemble de la formation complémentaire

- Connaître les caractéristiques de l'accidentalité des conducteurs novices
- Connaître les difficultés inhérentes aux conducteurs novices ;
- Connaître les caractéristiques d'efficacité d'une formation post permis notamment au regard des études et recherches réalisées sur le sujet et des expériences nationales et internationales ;
- Connaître les éléments de base de la psychologie de publics cible ;
- Connaître les différentes techniques d'animation ;
- Connaître des techniques de gestion de groupe ;
- Connaître les techniques d'écoute active : poser des questions pour faciliter la prise de parole, reformuler pour faciliter l'expression ;
- Maîtriser les principales techniques de communication ;
- Gérer la dynamique d'un groupe restreint dans le cadre d'une formation volontaire et non validante ;
- Maîtriser l'organisation et la mise en œuvre des séquences pédagogiques
- Maîtriser l'utilisation des outils spécifiques pour l'animation des séquences de la formation complémentaire ;
- Savoir communiquer efficacement dans le cadre d'une relation formative
- Savoir favoriser l'échange entre apprenants et le réguler ;
- Savoir instaurer un climat de confiance ;
- Savoir amener les participants à analyser leurs pratiques d'usagers de la route ;
- Connaître les principes généraux du développement durable et les nouvelles formes de mobilité
- Connaître les modes alternatifs de transport disponibles dans la ville et dans le département où se déroule la formation.

Savoirs et savoir-faire spécifiques à l'animation de chacune des séquences de la formation complémentaire

Préparer sa formation

- Savoir analyser un questionnaire d'autoévaluation ;
- Savoir déterminer/repérer les tendances du groupe et les profils des participants.

Animer les séquences

1. Construction du groupe

L'ouverture de la formation permet à l'enseignant de poser :

- le cadre réglementaire du stage ;
- les règles de comportement ;

ANIMATION DE LA FORMATION POST-PERMIS (PROBATOIRE)

Public concerné

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner.

Formateur

- Yan LESUEUR (BAFM)
- David MARC (FMSER)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 21 heures

Coût

- 700€ TTC

Prise en charge

- OPCO
- Transition Pro (Fongecif)

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en polycopiés), outils

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Évaluer ses compétences et ses connaissances à l'issue de la formation
- Mise en situation

Programme (suite)

- L'objectif de la formation ;
- les caractéristiques de l'accidentalité des novices.

Elle permet également de procéder à la présentation des élèves par des techniques dynamiques (poser des questions et fixer des durées de prise de parole, etc.)

2. Autoévaluation des élèves

- Savoir repérer les attitudes qui ferment à l'écoute de l'autre, développer les attitudes d'ouverture
- Savoir identifier les besoins des participants
- Savoir adapter les besoins des participants au regard du fonctionnement du groupe.

3. Perception des risques

- Connaître les enjeux de la perception des risques pour les conducteurs novices ;
- Savoir utiliser les outils permettant de travailler les questions relatives à la perception des risques ;
- Savoir animer une séquence sur cette problématique.

4. Situations complexes

- Connaître les difficultés de conduite inhérentes aux conducteurs novices et les possibilités d'y apporter une réponse ;
- Savoir détecter les caractéristiques majoritairement représentées dans le groupe pour retenir les thèmes, les exercices et outils à utiliser ;
- Savoir utiliser de façon efficace les outils d'autoévaluation permettant aux élèves de prendre conscience de leurs limites dans l'analyse des situations ;
- Le cas échéant, savoir mener une séquence avec l'utilisation d'un simulateur de conduite en alternant les phases d'usage du simulateur, d'observation et de discussion suivant ces exercices.

5. Autoévaluation de la mobilité

- Savoir utiliser le questionnaire d'autoévaluation pour amener les élèves à connaître leurs propres capacités et leurs limites et les prendre en compte ;
- Faire prendre conscience aux élèves des motifs qui influencent leurs choix de mobilité ;
- Faire prendre conscience aux élèves des possibilités de mobilités alternatives (collectives, non-motorisées, etc.).

6. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

- Être capable d'utiliser des situations type pour animer cette séquence ;
- Amener les élèves à réfléchir sur les conséquences générées par leurs propres décisions ;
- Amener les élèves à réfléchir sur des stratégies permettant de résister aux influences.

FORMATION SECRÉTARIAT AUTO-ÉCOLE

Public concerné

- Personne assurant l'accueil et le secrétariat d'une auto-école

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire

Formateurs

- Evelyne ROQUES (BAFM)
- Yan LESUEUR (BAFM)
- David MARC (FMSER)

Lieu

- Plaisir

Durée

- À définir en fonction des besoins

Coût

- À partir de 420€ TTC

Prise en charge

- OPCO

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement signée par demi-journée remise au stagiaire et au responsable de l'école de conduite
- Mise en situation
- Évaluation à chaud

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre le secteur de l'auto-école
- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité
- Maîtriser les différentes possibilités de financement du permis de conduire
- Prendre en charge l'ensemble des travaux courants du secrétariat

Programme

COMPRENDRE LE SECTEUR DE L'AUTO-ÉCOLE

- Les aspects réglementaires
- Les aspects pédagogiques

MAÎTRISER LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

- Pour les demandeurs d'emploi
- Pour les salariés
- Pour les personnes en situation de handicap
- Pour les moins de 26 ans

ASSURER UN ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DE QUALITÉ

- Rôle de la secrétaire
- L'écoute active
- Règles de bonnes conduites pour l'accueil physique
- Règles de bonnes conduites pour l'accueil téléphonique
- Gestion des mails
- Règles pour fidéliser le client
- Traiter les objections
- Gestion des réclamations et des conflits

PRENDRE EN CHARGE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX COURANTS DU SECRÉTARIAT

- Gestion des plannings
- Gestion et production du courrier et documents professionnels courants
- Gestion des relations avec les administrations
- Utilisation de tous les outils bureautiques et les technologies de l'information et de la communication

ANIMATION DES RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES THÉORIQUES

Public concerné

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière assurant des formations dans le cadre de l'AAC.
- Exploitant ou directeur d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière assurant des formations dans le cadre de l'AAC

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire

Formateurs

- Evelyne ROQUES (BAFM)
- Yan LESUEUR (BAFM)
- David MARC (FMSER)

Durée

- 7 heures

Coût

- 420€ TTC

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- CPF

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mise en situation

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire des rendez-vous pédagogiques ;
- Améliorer l'animation des rendez-vous pédagogiques théoriques.

Programme

COMPÉTENCE 1 : MAÎTRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES

CONTENUS :

- Séquence pratique : objectifs, déroulement
- Séquence théorique : objectifs, forme, organisation matérielle, les thèmes obligatoires et les thèmes facultatifs,

COMPÉTENCE 2 : AMÉLIORER L'ANIMATION DES RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES THÉORIQUES

CONTENUS :

- Réflexion sur le rôle de l'animateur
- Présentation de techniques d'animation
- Simulations d'un rendez-vous pédagogique théorique : le début de la séance, le lancement du débat, la fin de la séance
- Observation par le groupe et l'animateur
- Réflexion sur les difficultés rencontrées
- Apports pédagogiques

COMPÉTENCE 3 : AUGMENTER SES CONNAISSANCES SUR LES THÈMES OBLIGATOIRES

CONTENUS (en fonction des besoins et demandes) :

- Apport de connaissances sur les thèmes : alcool, vitesse, fatigue-vigilance-médicaments, assurance
- Présentation de supports pédagogiques

Sanction de la formation

- Attestation de formation et attestation de fin de formation

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES EN VÉHICULE

Public concerné

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

Prérequis

- Être titulaire du BEPECASER ou du Titre Professionnel ECSR

Formateur

- Yan LESUEUR (BAFM)
- Evelyne ROQUES (BAFM)
- David MARC (FMSER)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 7 heures minimum

Coût

- À partir de 420€ TTC

Prise en charge

- OPCO Mobilité

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en photocopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mises en situation

Objectifs

- Augmenter ses compétences en pédagogie véhicule
- Homogénéiser les progressions dans l'apprentissage de la conduite pour faciliter les échanges pédagogiques au sein de l'équipe d'enseignants.

Programme

COMPÉTENCES

- Être capable de décomposer une compétence et ses sous compétences associées afin de suivre une progression logique ;
- Être capable de s'accorder sur les niveaux d'exigence en matière de connaissances et savoir-faire en fonction de la sous-compétence travaillée afin de rendre homogène le travail de l'équipe pédagogique ;
- Adapter les techniques aux sous compétences ;
- Être capable d'identifier les causes des difficultés des élèves ;
- Connaître les démarches d'adaptation correctives des élèves en pratique.

CONTENU

- Rappel de l'organisation des compétences du livret d'apprentissage ;
- Les contenus et les prérequis adaptés aux sous compétences de la compétence 1 et 2 ;
- La progressivité des sous compétences ;
- Les activités du conducteur et les défaillances en conduite ;
- Le rôle et les consignes d'utilisation du guidage et de la conduite commentée en pédagogie véhicule.

Sanction de la formation

- Attestation de formation et attestation de fin de formation

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

Public concerné

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

Prérequis

- Être titulaire du BEPECASER

Formateur

- Yan LESUEUR (BAFM)
- David Marc (FMESR)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 35 heures en présentiel
- 35 heures à distance

Coût

- 2 800€ TTC

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- CPF

Mise à disposition du CERFA de recevabilité

Moyens pédagogiques

- Site avec code d'accès
- Véhicule-école
- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, paper-board)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mises en situation

Objectifs

- Avoir un appui méthodologique et technique aux épreuves du Titre professionnel ECSR ;
- Aider le candidat à décrire son expérience professionnelle ;
- Aider le candidat à rédiger son action de sensibilisation ;
- Préparer le candidat à l'entretien avec le jury.

Programme

CCP 1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

COMPÉTENCES

1. Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
2. Animer une séance collective
3. Animer une séance individuelle

CONTENUS

- Chronologie d'une séance pédagogique en salle et en véhicule
- Scénario pédagogique
- Intention pédagogique
- Formulation de l'objectif
- Méthodes / Outils pédagogiques
- Évaluations
- Activités du conducteur
- Techniques pédagogiques

CCP 2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

COMPÉTENCES

1. Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
2. Construire et préparer une action de sensibilisation
3. Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
4. Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

CONTENUS

- Les orientations
- Les entretiens
- Construction et présentation du Powerpoint

Épreuves du titre professionnel ECSR

Mise en situation professionnelle (2 heures)

- Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite.

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

Public concerné

- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

Prérequis

- Être titulaire du BEPECASER

Formateur

- Yan LESUEUR (BAFM)
- David Marc (FMESR)

Lieu

- Plaisir

Durée

- 35 heures en présentiel
- 35 heures à distance

Coût

- 2 800€ TTC

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- CPF

Mise à disposition du CERFA de recevabilité

Moyens pédagogiques

- Site avec code d'accès
- Véhicule-école
- Vidéoprojecteurs
- Tableaux (blanc, *paper-board*)
- Supports de cours (en polycopiés, sur clé USB)

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mises en situation

Épreuves du titre professionnel ECSR (suite)

Entretien technique devant jury (1 heure)

- Justification de la démarche pédagogique lors de la mise en situation professionnelle
- Vérification des connaissances en matière de réglementation et sécurité routières
- Questionnement sur les compétences en matière d'encadrement lors de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Présentation orale devant jury d'une action de sensibilisation (1 heure)

Entretien final avec jury (30 min)

- Échange sur le document professionnel

ACCOMPAGNEMENT À L'OBTENTION DU LABEL QUALITÉ AUTO-ÉCOLE

Public concerné

- Gérant
- Secrétaire

Prérequis

- Posséder un local et un agrément

Formateur

- Evelyne ROQUES

Lieu

- En distanciel

Durée

- 35 heures

Coût

- 850€ TTC

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- AGEFICE

Moyens pédagogiques

- Supports écrits
- Documents officiels

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mises en situation
- Création de documents

Objectifs

- Répondre aux critères du label qualité auto-école

Programme

- Procédures d'évaluation
- Programmes de formation détaillés
- Document et programme sur RDV post-permis pour les conducteurs novices
- Document sur les enjeux des formations
- Document sur le parcours des formations
- Règlement intérieur
- Feuille de présence
- Bilan annuel statistiques sur les taux de réussite
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation de satisfaction des financeurs
- Attestation de fin de formation
- Attestation annuelle des formations continues

L'accompagnement

Phase 1 : La préparation

Période de rencontre avec le participant pour :

- comprendre le fonctionnement de l'auto-école, ses objectifs
- présenter et expliquer les critères du label qualité et expliquer les documents nécessaires à son obtention

Phase 2 : Le déroulement

Séances de travail, avec rendez-vous téléphoniques dans l'intervalle.

- compte-rendu des mises en application par le participant
- contrôle, correction et aide à la création des documents

ACCOMPAGNEMENT À L'OBTENTION DU NUMÉRO D'ACTIVITÉ

Public concerné

- Gérant d'une auto-école souhaitant ouvrir un organisme de formation
- Secrétaire

Prérequis

- Posséder un local et un agrément

Formateur

- Evelyne ROQUES

Lieu

- En distanciel

Durée

- 35 heures

Coût

- 400€

Prise en charge

- OPCO Mobilité
- AGEFICE

Moyens pédagogiques

- Supports écrits
- Documents officiels
- clé USB

Modalité d'évaluation

- Feuille d'émargement
- Mises en situation
- Création de documents

Objectifs

- Avoir un appui méthodologique et technique à la création d'un organisme de formation ;
- Aider le candidat à construire les documents obligatoires ;
- Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier

Programme

- CERFA n° 10782*04
- Convention de formation
- Contrat de formation
- Programme de formation
- Bilan pédagogique et financier
- Règlement intérieur
- Feuille de présence
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation de satisfaction des financeurs
- Attestation de fin de formation

L'accompagnement

Phase 1 : La préparation

Période de rencontre avec le participant pour :

- comprendre le fonctionnement de l'auto-école, ses objectifs
- présenter et expliquer les documents nécessaires à l'obtention du numéro d'activité et du bilan pédagogique et financier

Phase 2 : Le déroulement

Séances de travail, avec rendez-vous téléphoniques dans l'intervalle.

- compte-rendu des mises en application par le participant
- contrôle, correction et aide à la création des documents

TARIFS

LE TARIF VARIE SELON LE MODE DE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

TARIF A :

Financement partiel ou total par l'employeur ou par un organisme financeur, dans le cadre des dispositions prévues au code du travail.

TARIF B :

Financement personnel ou par pôle emploi.

Tarifs exprimés en euros (€), toutes taxes comprises, applicables jusqu'au 30/06/2021. Formations non assujetties à la TVA en vertu de la loi de finances n° 93-1353 et du décret n° 94-764.

FORMATIONS	NOMBRE D'HEURES	TARIF A Examens compris	TARIF B Examens compris
RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES	21	700€	-
TITRE PROFESSIONNEL ECSR	910	11 150€	10 050€
CCP1 DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR	650	7 580€	6 810€
CCP2 DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR	260	2 470€	2 240€
CCS 2 ROUES	210	4 620€	4 345€
VAE DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR	35 présenciel 35 à distance	2 800€	-
VAE ECSR + CCS 2 ROUES		6 420€	-
DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES EN VÉHICULE	7	420€	-
ANIMER LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DES CONDUCTEURS EN PÉRIODE PROBATOIRE	21	700€	-
MAÎTRISER L'ANIMATION DES RVP THÉORIQUES	7	420€	-
ACCOMPAGNEMENT À L'OBTENTION DU LABEL QUALITÉ AUTO-ÉCOLE	35	850€	-
ACCOMPAGNEMENT À L'OBTENTION DU NUMÉRO D'ACTIVITÉ	35	400€	-
FMSER	1 101	17 900€	16 400€